



Arts &  
Métiers  
CONGRESS

SHANGHAI  
2019

Prenez le futur en main

21 - 26 octobre



Arts &  
Métiers  
ALUMNI



ARTS  
ET MÉTIERS  
ParisTech

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Nos partenaires



# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Guest speakers

**Pierre Boulet**  
*CEO, Novares Group*



**Alain Sauret**  
*CEO, Safran  
Electrical & Power*



**Jean Souchal**  
*Président du Directoire, POMA*

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Les temps forts

### **Lundi à mercredi 21 au 23 octobre**

Learning Expedition  
sur trois thèmes :  
industrie du futur,  
ville durable  
et énergie



### **Jeudi 24 octobre**

Inauguration du  
Cluster franco-chinois  
des Arts et Métiers



### **Vendredi 25 octobre**

Congrès Arts & Métiers,  
sur le thème des ingénieurs  
dans l'industrie du futur,  
suivi d'un Dîner de Gala



### **Samedi 26 octobre**

Visites d'universités,  
de laboratoires  
et d'entreprises



# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Présentation

Du 21 au 26 octobre 2019, Shanghai accueille Arts & Métiers Shanghai 2019. Organisée par la **Société des ingénieurs Arts & Métiers** (Arts & Métiers Alumni), avec la participation d'**Arts et Métiers**, cette rencontre exceptionnelle offre aux professionnels de l'industrie de tous horizons l'occasion de **rencontrer les industriels et scientifiques chinois** au travers de **visites d'usines**, de **conférences** et de **tables rondes**. Dans ce cadre, se tiendra également l'inauguration officielle du **Cluster franco-chinois des Arts et Métiers**.

Plus de **400 personnes** sont attendues au Congrès Arts & Métiers Shanghai 2019, dont une forte proportion d'ingénieurs français venus d'Europe et d'Asie.

### Message de Laurent Champaney

**Directeur général  
Arts et Métiers**



*Arts et Métiers allie formation, recherche et transfert technologique, au développement industriel.*

*Membre fondateur de l'Alliance pour l'Industrie du futur, notre action internationale nous positionne en partenaire des entreprises françaises souhaitant s'exporter. La Chine est un acteur de l'industrie 4.0. Un partenariat solide et fidèle existe avec Arts et Métiers depuis plus de 30 ans. Je serai heureux de vous retrouver à Shanghai à l'automne 2019.*

### Message de Jean-Marie Vigroux

**Président  
Arts & Métiers Alumni**



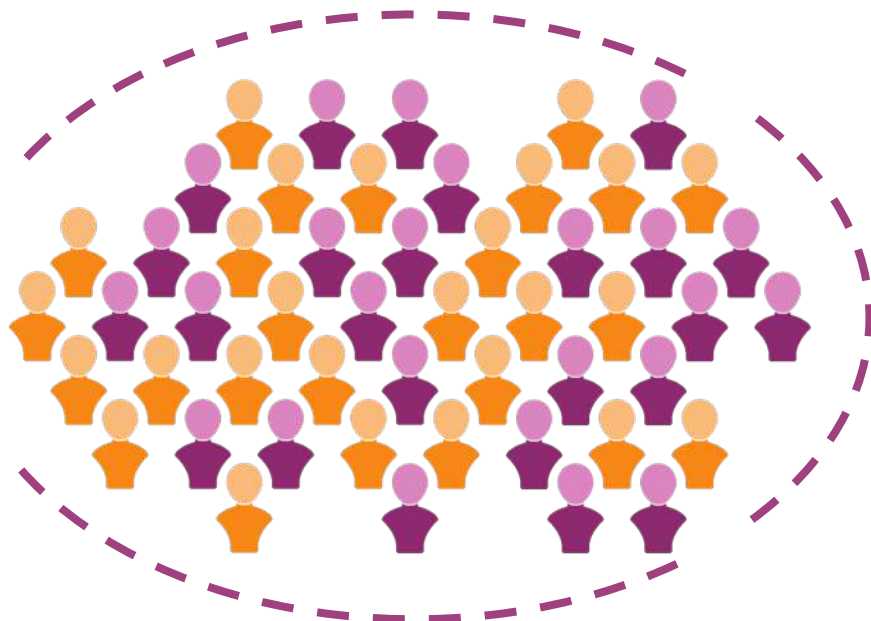
*Arts & Métiers Shanghai 2019 est un événement majeur pour notre Communauté. Associant l'établissement d'enseignement supérieur et ses anciens élèves, il marque notre volonté commune de promouvoir l'excellence technologique et la coopération avec la Chine.*

*J'espère qu'il sera informatif et source d'inspiration pour tous les participants.*

### PRÉVISIONS DE PARTICIPATION

**400 participants**

150 participants  
de Chine

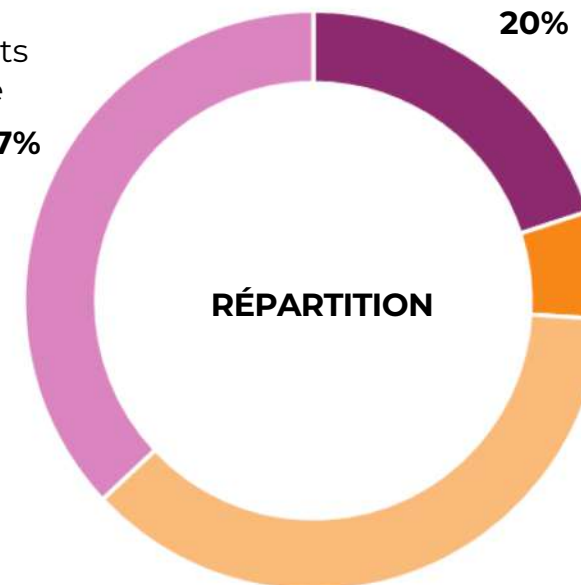


20 délégués  
Arts & Métiers

150 participants  
d'Europe et d'Asie

80 représentants  
du monde  
académique

Participants  
de Chine  
**37%**



Universités  
partenaires

**20%**

Délégation  
Arts & Métiers

**5%**

**37%**  
Participants  
d'Europe et d'Asie

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Raisons de participer

1.

Vous êtes un **industriel français** qui souhaite débiter une activité en Chine ou renforcer ses échanges avec des entreprises chinoises.

2.

Vous êtes **salarié** ou **RH** d'un grand groupe industriel basé en Chine et vous souhaitez recruter des jeunes ingénieurs diplômés.

3.

Vous êtes porteur d'un **projet de développement** d'une activité en Chine ou avec des partenaires chinois et vous êtes sponsorisé par un Groupe régional de la Société des ingénieurs Arts & Métiers pour présenter votre projet à l'occasion du Congrès.

4.

Vous êtes **responsable** dans une **entreprise de taille moyenne** et vous souhaitez développer votre connaissance du marché chinois dans certains secteurs (énergie, transport, production, ville durable, automobile, aéronautique, environnement...). Les trois jours de **Learning Expedition** sont conçus pour vous.

5.

Vous voulez **sceller un partenariat** avec Arts et Métiers en Chine en participant à la mise en place du **Cluster franco-chinois des Arts et Métiers**.

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Learning Expedition

► Projet de programme collectif de 3 jours à Shanghai et dans sa région par groupe thématique

### JOUR 1

#### Shanghai

##### Atelier d'information sur les thématiques sélectionnées

- Présentation du marché chinois (macroéconomie, plan quinquennal)
- Présentation des activités du Club R&D par le Service Scientifique et Technologique (SST) du Consulat Shanghai
- Retour d'expérience d'entreprise(s) membre(s) du Club R&D (par Arts & Métiers Alumni)
- Questions et échanges

#### Suzhou

##### Matinée

Départ pour Suzhou (navettes réservées)

##### Groupe « Industrie du futur »

Visite du site Safran ou du centre de JD Logistics équipé par Fives

##### Groupe « Ville durable »

Rencontre et visite du site SND Tram (société municipale qui opère le réseau de tramway à Suzhou)

##### Groupe « Énergie »

Rencontre et visite du site Suzhou New District (projet de production décentralisée d'électricité photovoltaïque)

### JOUR 2

Départ pour Jiading District, Shanghai

#### Shanghai

##### Après-midi

Rencontre et visite du site Shanghai International Auto City (SIAC)

##### Groupe « Industrie du futur »

Rencontre avec un constructeur (Shanghai Volkswagen) ou un équipementier de rang 1 (Faurecia, Plastic Omnium, ou autre)

##### Groupe « Ville durable »

EV Zone (projet d'autopartage en voiture électrique) ou Département du véhicule autonome de Shanghai International Auto City.

##### Groupe « Énergie »

Rencontre avec un acteur dans l'énergie hydrogène

#### Shanghai

##### Matinée

##### Groupe « Industrie du futur »

Rencontre avec Thales ou rencontre avec un groupe industriel chinois (Shanghai Electric, Baosteel, ou autre)

##### Groupe « Ville durable »

Rencontre avec PSA ou rencontre avec un acteur chinois ITS

##### Groupe « Énergie »

Rencontre avec Air Liquide et visite de site

### JOUR 3

##### Après-midi

##### Groupe « Nova Car »

Visite du site industriel Noveastern  
Présentation: Nova Car, open innovation lab - 16 innovations pour les véhicules du futur  
Conférence de presse et table ronde avec les autorités chinoises sur la voiture du futur

##### Groupe « POMA »

Visite d'un nouveau concept de télécabine récemment installé  
Échange avec les représentants de la filiale chinoise sur Shanghai



# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Inauguration du Cluster franco-chinois

Arts et Métiers se positionne au niveau national et international comme un **acteur économique en appui des entreprises** contribuant par la spécificité de ses métiers (**formation / recherche / transfert**) au développement industriel, et en support des entreprises françaises pour accroître leur compétitivité dans les territoires où elles se développent.

### Objectifs

Permettre à des entreprises souhaitant entrer sur le marché chinois de bénéficier d'un **accompagnement préalable** pour qu'elles **réussissent** leur arrivée.

Etre aux côtés des entreprises françaises déjà présentes en Chine et souhaitant bénéficier d'un soutien leur permettant de garantir le **maintien de leur compétitivité**.

### Un accompagnement structuré

**Phase 1 :** Mobilisation de ressources en France pour préparer l'accompagnement

**Phase 2 :** Passage du relai au niveau du Cluster Franco-Chinois

**Phase 3 :** Approfondissement des projets déjà initiés en France et engagement de nouveaux projets



# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Le Congrès

**Manifestation d'envergure** organisée tous les deux ans par la Société des ingénieurs Arts & Métiers (Arts & Métiers Alumni), le Congrès Arts & Métiers se tient pour la première fois en **Chine**.

Le programme de cette édition 2019 se consacre **aux enjeux de l'industrie du futur**, avec un focus sur le rôle des ingénieurs dans cette évolution majeure.

De nombreux **professionnels de l'industrie** y participeront et partageront leur vision des challenges dans leurs secteurs respectifs.

En marge du congrès, des espaces de rencontre et des stands favoriseront les **rencontres privilégiées** entre talents et recruteurs, visiteurs internationaux et professionnels chinois.



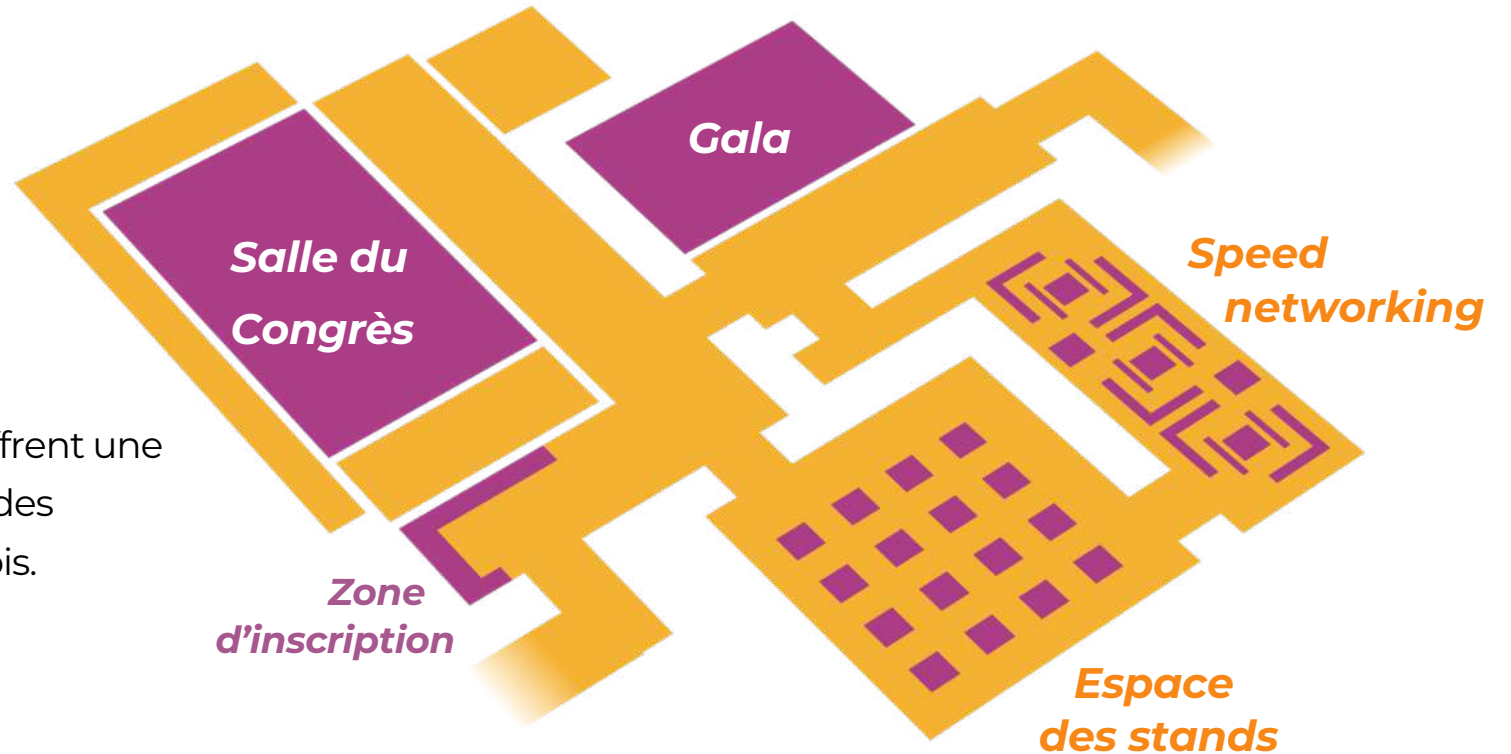
# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

Un lieu dédié à l'entrée en Chine

Le programme et la distribution des espaces offrent une **opportunité unique** d'initier et de développer des relations avec des spécialistes du marché chinois.

Aide à l'installation en Chine en liaison avec des **partenaires locaux** :

- administration et ressources humaines
- finance et gestion
- études de marché et prospection



# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Speed networking

### RENCONTRE DES TALENTS

Un potentiel inestimable

- Des **profils de valeur** avec une expérience du **marché chinois**
- Des **ingénieurs trilingues** avec une **richesse culturelle** franco-chinoise.
- De multiples compétences et expériences dans **l'industrie**



# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## De nombreuses opportunités pour votre entreprise

- 1 Inscrire** un ou plusieurs de vos ingénieurs à la Learning Expedition  
*Trois jours d'échanges avec des industriels chinois sur les thèmes de l'industrie du futur, du transport, de l'énergie*
- 2 Être sponsor** du Congrès Arts & Métiers  
*Renforcer votre visibilité auprès des industriels chinois et de la communauté des ingénieurs Arts & Métiers (34 000 adhérents, le plus grand réseau européen)*
- 3 Devenir partenaire** du Cluster franco-chinois  
*Développer des relations privilégiées avec les universités chinoises et les laboratoires de recherche chinois membres du Cluster, ainsi qu'avec des entreprises chinoises partenaires*

---

- 4 Réserver** des tables pour le Dîner de Gala (soirée du Congrès)  
*Rencontrer de grands industriels et universitaires chinois dans une ambiance propice à la célébration des relations franco-chinoises*
- 5 Réserver** un stand d'exposition  
*Augmenter votre visibilité dans le cadre du Congrès Arts & Métiers*
- 6 Participer** au préprogramme du Congrès  
*De janvier à juin 2019, plusieurs conférences consacrées aux thèmes du Congrès Arts & Métiers seront organisées en France par la Société des ingénieurs Arts & Métiers*

L'ensemble de ces trois points vous place au cœur du **marché chinois**.

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Tarifs











### Learning expedition

Tarif pour **5 jours** [Learning Expedition + Cluster + Congrès simple] – **3500 € H.T. / participant** (*hors voyage international et logement*)

### Cluster franco-chinois des Arts et Métiers

Mécénat possible de **17000 € - 1 pers. / 5 jours de retour en contrepartie** (*coût réel de 6800€ en passant par la fondation industrie du futur – pour le Cluster intégrant la Learning Expedition et le Congrès*)

### Congrès des Arts & Métiers

	Congrès simple	Premium	Argent	Or	Diamant
Pass (2 jours)	✓ (1 jr.)	✓  (x1)	✓  (x2)	✓  (x2)	✓  (x2)
Dîner de Gala	✓	✓  (x1)	✓  (x2)	✓  (x2)	✓  (x10)
Stand			✓	✓  (x1)	✓  (x1)
Logo sur les supports papiers et soutien en ligne		✓	✓	✓	✓
Entreprise citée lors du dîner de gala			✓	✓	✓
Speed dating			✓	✓	✓
Accès à la liste des participants				✓	✓
Intervention pendant la session du Congrès					✓
<b>Tarifs</b>	<b>250€</b>	<b>1,000€</b>	<b>3,000€</b>	<b>6,000€</b>	<b>10,000€</b>

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Les organisateurs



### Arts et Métiers ParisTech

Arts et Métiers est constitué de **8 campus** et **3 instituts** repartis sur le territoire français, qui collaborent en formation et en recherche avec plus de 150 partenaires universitaires dans le monde.

En Chine, Arts et Métiers collabore depuis plus de **30 ans** avec **9** des meilleures **universités chinoises** :

*Université Tsinghua et Université Beihang à Pékin, Université Jiaotong et Université Tongji à Shanghai, Institut de Technologie de Harbin, Université Jiaotong de Xi'an, Université du Sud-Est et Université d'Aéronautique et d'Astronautique (NUAA) à Nankin, Université de Chongqing.*



### Arts & Métiers Alumni

Avec plus de **34 000** membres, l'association des alumni des Arts & Métiers est la plus grande association d'anciens étudiants d'un même établissement d'enseignement supérieur en Europe. Tous les deux ans, Arts & Métiers Alumni organise un **Congrès** répondant à des problématiques qui sous-tendent le futur de l'industrie en France et dans le monde.

**En 2019,**

**Arts et Métiers et Arts & Métiers Alumni organisent**

**leur Congrès international à Shanghai sur le thème de l'industrie du futur**

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Contacts et Inscription

### En France

**Philippe Claret** – VP Projet et Action Internationale

[philippe.claret@arts-et-metiers.asso.fr](mailto:philippe.claret@arts-et-metiers.asso.fr)

### En Chine

**Sebastien Ying** et **Yvon Velot** – Pilotes du Congrès

[sebastien.ying@gadz.org](mailto:sebastien.ying@gadz.org) / [yvon.velot@gadz.org](mailto:yvon.velot@gadz.org)

**Sur le site web du Congrès**

[congres.arts-et-metiers.fr](http://congres.arts-et-metiers.fr)





# EN SAVOIR PLUS SUR LES ARTS & MÉTIERS

## Sites internet

### Arts et Métiers – Enseignement supérieur

[artsetmetiers.fr](http://artsetmetiers.fr)

### Arts & Métiers – Société des ingénieurs

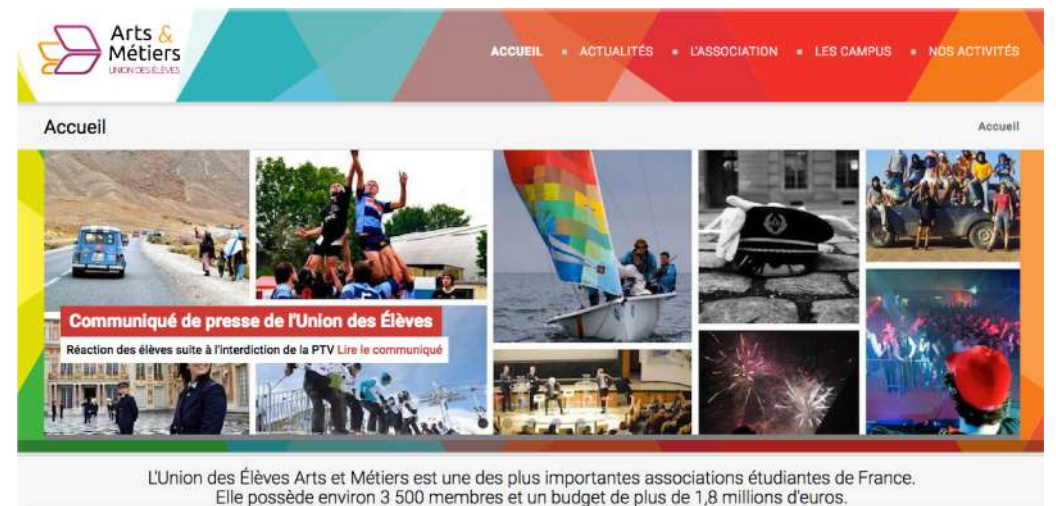
[arts-et-metiers.asso.fr](http://arts-et-metiers.asso.fr)

[Linkedin GP Groupes professionnels](#)

<https://www.linkedin.com/in/gp-groupes-%20professionnels-759151152/detail/recent-activity/>

### Arts & Métiers – Union des élèves

[ueam.org](http://ueam.org)



# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Bulletin d'inscription

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

Inscrit en tant que représentant de (nom de l'entreprise ou de l'organisation) : ..... Personne privée Oui / Non : .....

Secteur d'Activité : ..... Fonction : .....

Adresse de facturation : .....

Numéro de Téléphone : ..... Adresse messagerie : .....

Alumni Arts & Métiers Oui / Non : ..... Promotion Arts & Métiers : .....

Accompagnant(e) pour les formules Congrès Argent et Or : Nom : ..... Prénom : .....

**Inscription à (rayer les mentions inutiles) :** Je souhaite être invité à la journée Cluster Enseignement Supérieur Oui / Non : .....

Learning Expedition	3 500 EUR HT	Préférence (choix de 1 à 3)	Industrie du futur :	Ville durable :	Énergie :
Congrès simple	250 EUR HT	Congrès Argent	3 000 EUR HT	Congrès Diamant	10 000 EUR HT
Congrès Premium	1 000 EUR HT	Congrès Or	6 000 EUR HT	Mécénat	17 000 EUR

**Montants hors voyage et hébergement.** TVA calculée au taux de 20% en sus. Réduction d'un montant équivalent pour la formule Congrès simple, réservée aux membres de la Société des ingénieurs Arts & Métiers inscrits en tant que « participant personne privée » et à jour de cotisation à la date de l'inscription.

En cochant les cases, je souscris à l'assurance « Assistance Rapatriement »  (40 EUR/pers/semaine) ou Multirisque (« Assistance Rapatriement » + Annulation)  (4% du coût TTC)

J'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour la passation, la gestion et l'exécution des contrats y compris ceux concernant l'assurance ; l'élaboration des statistiques et études actuarielles ; l'exercice des recours et la gestion des réclamations et des contentieux ; l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur (lutte contre la fraude, collecte des données d'infractions, consultation du Registre Nationale d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), lutte anti-blanchiment).

Ainsi que (**rayer les mentions faisant l'objet d'un refus**) :

- Les opérations relatives à la gestion des clients et à la prospection commerciale ;
- L'élaboration de statistiques commerciales ;
- La cession, la location ou l'échange de données relatives à l'identification des clients ou prospects pour améliorer le service au client en proposant des produits ou services permettant d'offrir un contrat ou une prestation complémentaire ;

A ..... le ..... Signature :

Je soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente dont un résumé est joint au présent formulaire.

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Conditions générales

Ce résumé des Conditions générales de vente ne saurait se substituer au texte complet accessible sur le site : [www.arts-et-metiers.asso.fr](http://www.arts-et-metiers.asso.fr) qui seul fait foi.

Il a pour objectif de synthétiser les principales conditions régissant les prestations proposées par la Société des ingénieurs Arts & Métiers (la « **Soce** ») dès lors qu'elles entrent dans le périmètre exigeant son immatriculation en tant qu'organisateur de voyages.

Toute inscription à un voyage, une visite (ou Learning Expedition) ou une manifestation organisée par la **Soce** implique que vous ayez pris connaissance sur les pages de ce site ou dans nos documents de vente et d'information du programme et des **prestations**, des présentes conditions générales de vente, des conditions particulières et du prix des **prestations** achetées.

### Nos conditions générales de Vente

Nos conditions générales de vente s'appliquent à tous les voyages, toutes les visites et toutes les manifestations organisées par de la **Soce** (les « **prestations** »). Votre participation à l'une de ces **prestations** implique votre adhésion à ces conditions.

Des conditions particulières liées à chaque **prestation** peuvent compléter ou corriger les termes de ces conditions générales. Dans ce cas, les conditions particulières priment sur les conditions générales.

### Inscriptions

Votre inscription est enregistrée après le paiement intégral de la **prestation** si elle intervient moins de 60 jours avant le début du programme ou après le paiement d'un acompte si le début est dans plus de 60 jours.

Le montant de cet acompte est calculé sur la base de 30 % du montant total du forfait auxquels s'ajoute le règlement intégral des assurances et des visas éventuels.

### Formalités

Les participants doivent être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé des différents pays où sont exécutées les **prestations**. La **Soce** ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable et supporter les frais d'annulation éventuels en cas de retards de la transmission des documents demandés par la **Soce** au participant et de refus ou retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes, non plus qu'en cas de défaut ou de non-conformité de l'un de ces documents au début du programme ou au cours de celui-ci.

### Itinéraires et programme de visites

Nos **prestations** se déroulent en principe selon le programme présenté dans nos documents de présentation et sur notre site mais les itinéraires sont donnés à titre indicatif car certains aléas peuvent nous conduire à des modifications dont il ne nous est pas toujours possible de vous informer à l'avance.

### Hôtels

Les hôtels sont donnés à titre indicatif. Pour chacun d'entre eux, nous vous indiquons leur catégorie selon les normes locales. Ces hôtels peuvent être remplacés par des établissements de même catégorie.

### Horaires de départ et de retour

Les horaires prévisionnels sont mis en ligne sur notre site dès la programmation de nos **prestations**, vous pouvez les connaître en nous téléphonant. Les horaires définitifs, sous réserve de modifications de dernière minute, sont confirmés par courrier environ un mois avant la date du départ à l'ensemble des participants inscrits.

Quel que soit le mode de transport utilisé pour vous acheminer vers le point de départ de votre circuit – début des **prestations** – et assurer votre retour, les horaires qui nous sont fournis par les transporteurs

sont toujours aléatoires et peuvent être modifiés à leur initiative pour des raisons techniques de toute nature jusqu'au moment du départ et tout au long des **prestations**. Si les **prestations** comprennent un voyage, des changements d'aéroport d'arrivée au retour peuvent se produire.

### Compagnies aériennes

Dans le cas où les **prestations** comprennent un voyage aérien, la **Soce** se réserve le droit de remplacer éventuellement un transporteur aérien par un autre : cette modification est portée à la connaissance du participant au moment de l'envoi de la convocation à l'aéroport, elle reste cependant possible jusqu'au jour du départ.

### Conférenciers

En cas d'indisponibilité, les conférenciers / guides / hôtes cités dans nos documents de présentations et sur notre site peuvent être remplacés par un conférencier / guide / hôte dont la **Soce** juge la compétence équivalente. Ces éventuelles modifications ne peuvent constituer un motif d'annulation.

### Taille des groupes

Sauf mention contraire, nos groupes sont limités à 30 participants sauf lors des déplacements où ce nombre est susceptible d'être dépassé, notamment si plusieurs groupes sont réunis. En cas de dépassement programmé de ce nombre, aucune indemnité ne sera versée aux participants inscrits.

### Annulation de prestation par la Soce

Toutes nos **prestations** sont réalisables à partir d'un nombre minimum de participants précisé dans le programme. L'annulation de la **prestation** du fait d'un nombre insuffisant de participants intervient au plus tard 21 jours avant le début du programme. En ce cas, le participant peut reporter son inscription sur la même **prestation** à une date ultérieure ou sur une autre **prestation**, ou se faire rembourser le

montant intégral des sommes versées sans aucune indemnité de part et d'autre. En aucun cas la **Soce** ne prendra à sa charge les éventuels frais annexes déjà engagés par le participant (hôtel, transports...)

### Cas de force majeure

En cas de risques politiques, sanitaires ou de catastrophes naturelles ou en raison de limitation ou d'interdiction d'accès à certains sites imposés par les autorités d'un pays, de grèves, nous pouvons être amenés à modifier un programme ou à ne pas pouvoir assurer un départ au dernier moment.

Au cours des programmes, d'éventuelles modifications causées par un cas de force majeure spécifique (aléas climatiques) ne peuvent donner lieu à dédommagement de la part de la **Soce**.

### Limites de responsabilité de La Soce

La **Soce** ne peut être tenue de prendre en charge les dépenses résultant :

- de l'impossibilité d'embarquer pour un participant qui se présenterait au rendez-vous de départ au-delà de l'heure limite indiquée dans nos documents
- de l'absence ou de la non-conformité des documents exigés - passeport, carte d'identité, certificat de vaccination ou visa notamment - par les autorités compétentes.
- du retard ou de l'impossibilité de prendre le départ avec le groupe en raison de la communication hors-délai des documents ou informations nécessaires à la **Soce** pour procéder aux formalités du voyage.

Dans ces cas, le participant s'expose à perdre tout ou partie de ses **prestations**. Les dépenses engagées pour lui faire rejoindre le groupe ou pour sa prise en charge en cas d'impossibilité de continuer normalement le programme sont à sa charge.

L'interruption d'un programme du fait du client ne peut donner lieu à aucun remboursement.

De même, le participant qui ne se présente pas au départ ou renonce, pour quelque motif que ce soit, à des services inclus dans le programme auquel il a souscrit ne peut prétendre à aucun remboursement.

Les participants qui ne souscrivent pas à l'assurance "Assistance Rapatriement" proposée par la **Soce** ou par un de ses prestataires pour son compte, dégagent la **Soce** de toute responsabilité en cas de nécessité d'assistance médicale ou de rapatriement au cours du programme pour eux-mêmes et toutes les personnes inscrites sur le même dossier.

Il est rappelé que vos biens personnels sont sous votre responsabilité et qu'il ne faut en aucun cas laisser de sommes d'argent ni d'objets de valeur dans une chambre d'hôtel dépourvue de coffre-fort ni dans un autocar, même s'il est fermé à clé ou sous la surveillance du chauffeur.

En cas de disparition ou de vol, la **Soce** décline toute responsabilité et ne pourrait procéder à un quelconque dédommagement.

### Les prestations incluses dans le forfait

Sauf mention contraire, le prix du forfait indiqué inclut ou exclut certains éléments précisés ci-dessous.

Le prix du forfait comprend :

- l'assistance et l'animation par un conférencier / guide / hôte proposé par la **Soce** de la première à la dernière visite prévue au programme
- le nombre de repas spécifié pour chacun des voyages
- les transports utiles à la réalisation de l'itinéraire et du programme des visites
- toutes les visites incluses au programme.

# ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

## Conditions générales

Le prix du forfait ne comprend pas sauf mention contraire :

- le transport aérien, ferroviaire, maritime ou routier d'acheminement
- les transferts entre les aéroports ou les gares et les lieux d'hébergement ;
- l'hébergement
- les frais de visa
- les assurances
- les frais d'hébergement, de repas et de transports des participants qui sollicitent des prestations personnelles particulières avant, pendant ou après le circuit
- les options, visites et animations facultatives
- les boissons, pourboires et toutes dépenses de nature personnelle

### Modification des prestations en cours de voyage

Toute demande de modification de **prestations** en cours de voyages entraîne le paiement immédiat du supplément correspondant par Carte Bancaire.

### Conditions tarifaires

#### **Solde**

Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 60 jours avant le départ sans rappel de notre part. Au cas où ce solde ne nous serait pas parvenu 59 jours avant le départ, nous pourrions considérer votre inscription comme annulée aux conditions ordinaires des annulations.

#### **Conditions d'annulation du fait du voyageur**

Toute annulation du fait du participant doit être notifiée par écrit à la **Soce** qui doit en accuser réception dans les meilleurs délais.

Jusqu'à 61 jours avant le début du programme, les sommes versées seront remboursées déduction faite de 100 € par personne pour frais de dossier non remboursables. Passé ce délai, une retenue sera appliquée, correspondant à un pourcentage du

montant de la facture (hors frais de visa et d'assurances facultatives non remboursables) variable en fonction de la date de l'annulation.

#### **Montant des retenues :**

- De 60 à 31 jours (\*) : 30 %
- De 30 à 15 jours (\*) : 50 %
- De 14 à 5 jours (\*) : 75 %
- Moins de 5 jours (\*) : 100 %

(\*) avant le début du programme

Par ailleurs, en cas d'annulation de votre part, tout compte non remboursable prévu dans le contrat ou la brochure et exigé par un de nos fournisseurs (vol, hôtel, places de spectacles...), vous sera retenu en sus des frais d'annulation détaillés ci-dessus.

### Conditions de cession et de transfert

#### **Cession des prestations**

Si vous ne pouvez partir comme prévu, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix. Vous devez dans ce cas nous avertir de votre décision au plus tard 7 jours avant la date de début du programme par écrit ou par téléphone mais dans tous les cas avec confirmation par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception renvoyé par la **Soce**. La cession n'est possible que dans la mesure où la personne à qui vous cédez les **prestations** remplit les mêmes conditions (répartition des chambres...) et sous réserve éventuellement du délai d'obtention du visa et de l'accord du ou des transporteurs pour votre remplacement par ce nouveau participant. Des frais de dossier d'un montant minimum de 50 € par personne, ainsi que les éventuels frais liés à l'émission de nouveaux titres de transport, vous seront facturés pour cette opération.

#### **Transfert de prestation**

Si vous souhaitez renoncer au programme sur lequel vous êtes inscrit pour transférer votre inscription sur une autre prestation équivalente, vous devez nous avertir de votre décision au plus tard 60 jours avant la date de début du programme

par écrit ou par téléphone mais dans tous les cas avec confirmation par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception renvoyé par la **Soce**. Des frais d'un montant de 50 € par dossier vous seront facturés pour cette opération. Mais celle-ci sera gratuite si elle est effectuée plus de 60 jours avant le départ et dans les 15 jours qui suivent votre inscription.

### Réclamations

Toute réclamation de défaillance doit être notifiée à la **Soce** dans les meilleurs délais par l'un des moyens suivants :

- en téléphonant au secrétariat du Délégué Général (+33 1 40 69 27 00)
- en renseignant sur le site dans l'Espace participants à des programmes proposés par la **Soce** en tant qu'organisateur de voyages, le formulaire prévu à cet effet
- en faisant enregistrer cette réclamation sur place à notre siège par notre service Relations Sociétaires

Nous nous engageons alors à répondre dans un délai de 7 jours. Les réclamations peuvent être aussi notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception mais le délai de traitement est alors un peu plus long.

### Clause de rétractation

Conformément à l'article L 121-20-4 2° du code de la consommation qui écarte le droit de rétractation pour « les **prestations** de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisir qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée », vous ne disposez pas de délai de rétractation.

### Loi informatique et libertés

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après RGPD), nous vous informons que les

données à caractère personnel recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé par la **Soce**, responsable de traitement.

Les dispositions applicables sont rappelées dans les Conditions générales de vente complète figurant sur notre site.

Conformément au RGPD, vous disposez du droit de prendre connaissance des informations dont nous disposons vous concernant et le cas échéant de demander une rectification et d'opposition pour motif légitime. Vous disposez également du droit à l'effacement ou à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez également vous opposer à l'utilisation de vos données notamment dans le cadre d'une prospection commerciale.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant :

Société des ingénieurs Arts et Métiers

Service Relations Sociétaires

9 bis avenue d'Iéna

75783 PARIS Cedex 16

[annuairemai@arts-et-metiers.asso.fr](mailto:annuairemai@arts-et-metiers.asso.fr)

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez consulter vos droits sur le site de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) ou la contacter.

### Assurance responsabilité civile

La **Soce** a souscrit un contrat d'assurance auprès de la compagnie Albingia (109/111 rue Victor Hugo, 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex) à hauteur de 150 000 euros par sinistre sans pouvoir dépasser 450 000 euros par année d'assurance, police n° RC1100.530, afin de couvrir les conséquences de la responsabilité civile professionnelle que la **Soce** peut encourir en sa qualité d'organisateur de voyages, et ce dans la limite de ladite police.

### CODE DU TOURISME

Le Code du tourisme français ayant évolué à partir du 1er juillet 2018 conformément aux dispositions de la Directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, les présentes CGV/CPV (Conditions Générales et Particulières de Vente) tiennent compte des nouvelles dispositions législatives ainsi que des dispositions du Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Conformément à la réglementation en vigueur nous reproduisons intégralement les articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme dans les Conditions générales de vente complètes figurant sur notre site.



CONGRESS

ARTS & MÉTIERS SHANGHAI 2019

21 au 26 OCTOBRE 2019

Contact : **Philippe Claret – VP Projet et Action Internationale**

[philippe.claret@arts-et-metiers.asso.fr](mailto:philippe.claret@arts-et-metiers.asso.fr)



Seize the future